



2022/003

1.7.2

Conseillers Municipaux	
En exercice	27
Présents	20
Pouvoirs	6
Exprimés	26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, convoqué le 13 janvier 2022, s'est réuni le **20 janvier 2022** en séance ordinaire à vingt heures, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

OBJET

ECOLE PUBLIQUE

**ADHESION
E-PRIMO**

Présents : M. Jean-Claude PROVOST, M. Jean-Noël THOMAZEAU, Mme Brigitte BOURSEAU, Mme Françoise JORAT, M. Nicolas BESNIER, Mme Katia de SAINT JUST, M. Olivier GENESTE, Mme Isabelle TESSIER, M. Patrick MORTIER, Mme Catherine FOUGERE, Mme Pascale RIALLAND-FRABOUL, Mme Céline HAY, M. Yoann CARGOUET, M. Christophe NIVET (arrivé à 20h25), M. Pierre-Yves HABAY, Mme Cindy BOUILLARD, M. Ludovic CROCHARD, M. Nicolas ROBIN, Mme Sonia RICHARD, M. Rémy GOURDON.

Absents excusés : M. Jacques PRIOUX, M. Roland GRANGER, Mme Anne-Sylvie LE RESTE, Mme Cécile de LAUNAY, Mme Stéphanie GUILLET, M. Dominique CHARTIER, Mme Pauline RAGUET.

M. Jacques PRIOUX a donné pouvoir à M. Jean-Claude PROVOST
M. Roland GRANGER a donné pouvoir à M. Patrick MORTIER
Mme Anne-Sylvie LE RESTE a donné pouvoir à M. Yoann CARGOUËT
Mme Cécile de LAUNAY a donné pouvoir à Mme Françoise JORAT
Mme Stéphanie GUILLET a donné pouvoir à Mme Katia de SAINT JUST
Mme Pauline RAGUET a donné pouvoir à Mme Isabelle TESSIER

☒ Mme Sonia RICHARD a été élue secrétaire de séance.

Depuis septembre 2021, les élèves des écoles publiques peuvent bénéficier d'un accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT). La commune de Nozay a adhéré dès septembre 2021 pour l'année scolaire 2021-2022 au groupement (dans le cadre du marché 2018-2022) pour permettre aux élèves de l'école publique de la Pierre Bleue d'être connectés à « e-primo ».

La crise sanitaire a renforcé le besoin et la pertinence d'un ENT dans le premier degré. En effet, ce dispositif constitue un espace de travail pour assurer une continuité pédagogique et de maintenir le lien entre l'école et les familles. Des habitudes de travail au sein de l'ENT e-primo ont été développées.

L'ENT conduit l'élève à développer des compétences numériques inscrites dans les programmes et facilite la préparation de la classe et la mise en œuvre de parcours d'apprentissage personnalisés pour l'enseignant.

Le prochain marché e-primo s'étendra sur la période 2022-2026. Ce marché public permet de conserver l'environnement proposé initialement, avec intégration et hébergement de la solution libre OPEN ENT-NG qui propose des fonctionnalités similaires à celles utilisées actuellement.

Compte tenu de l'intérêt que présente l'accès à un Espace Numérique de Travail pour les élèves de l'école primaire, il est proposé d'adhérer au groupement de commandes e-primo pour la période 2022-2026.

Pour rappel, la commune de Nozay a adhéré pour un an (2021-2022) dans le cadre de la convention pour l'acquisition de matériels informatiques, au tarif de 1,80 € par an et par élève.

A l'issue de cette présentation,
Après lecture de la convention d'adhésion au groupement de commandes e-primo,
Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour l'accès à l'Espace Numérique de Travail (e-primo) pour les élèves de l'école publique de la Pierre Bleue pour la période 2022-2026,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande et tout document se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme, le 24 janvier 2022

LE MAIRE,
JEAN-CLAUDE PROVOST



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.

Acte publié le